

Les
Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

62^e Année — N^o 2



FÉVRIER 1936

REDACTION ET ADMINISTRATION :
Au Mont Saint-Michel (Manche)
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42. Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :
Un an : 5 francs

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, au Mont Saint-Michel, et dans l'ordre de leur réception. Conformément au Droit canonique, nous nous réservons de faire dire ailleurs les messes qu'il nous serait impossible de célébrer au Mont Saint-Michel. — Honoraire : 12 francs.
- 2° **Archiconfrérie de l'Archange Saint Michel.** — Etablie au Mont Saint-Michel le 16 octobre 1867, enrichie de nombreuses indulgences, elle compte plusieurs millions d'Associés. Son but est d'honorer saint Michel, combattre Satan et ses suppôts, exalter la sainte Église et son auguste Chef, obtenir la grâce d'une bonne mort et la délivrance du Purgatoire. — On s'associe en donnant son nom et prénom, directement ou par l'intermédiaire d'un zéléteur. — L'offrande, facultative, donne droit au billet d'admission.
- 3° **Consécration des Petits Enfants.** — Pour consacrer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer son nom et prénoms, date et lieu de naissance, avec une offrande de 2, 3 ou 6 francs. — Un cierge brûlera devant la statue de saint Michel. Le cachet de consécration sera envoyé aussitôt.
- 4° **Neuvaines.** — On peut nous demander des neuvaines de prières à diverses intentions. De préférence du 15 au 23 de chaque mois. Offrande facultative.
- 5° **Lampes.** — C'est une salutaire pratique d'entretenir une lampe devant la statue de saint Michel pendant neuf jours, un mois, un an. — Prix : 10 francs pour neuf jours.
- 6° **Cierges.** — On peut nous confier la mission d'allumer des cierges devant les statues de saint Michel ou de Notre-Dame. — Prix : 0 fr. 75 ; 1 fr. 50 ou 3 francs.
- 7° **Annales du Mont Saint-Michel.** — Revue mensuelle, organe du pèlerinage et de l'Archiconfrérie. — Prix de l'abonnement : 5 francs pour la France ; 7 francs pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Dix personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 50 par an et faire circuler la Revue entre elles.
- 8° **Ex Voto.** — En reconnaissance à saint Michel, il est louable d'offrir un objet destiné au culte dans l'église de l'Archange. Nous consulter toujours avant de faire offrande.

Adresser toute correspondance à **M. le Directeur des Annales, au Mont Saint-Michel (Manche)**. — Joindre un timbre pour réponse.

Chèques postaux : 4-42, Rennes. Téléphone, 5.

Contre deux timbres de cinquante centimes, nous envoyons la *Notice sur le Mont Saint-Michel et ses œuvres*, indispensable à quiconque s'intéresse au culte de l'Archange saint Michel.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *L'unité des catholiques* (p. 17). — INTENTION MISSIONNAIRE : *La Protection contre le prosélytisme musulman* (p. 19). — PETIT EXAMEN DE CONSCIENCE (p. 20). — QUELQUES FORMES TRADITIONNELLES DE LA DÉVOTION À SAINT MICHEL (p. 20). — MEMENTO (p. 25). — UN POINT D'HISTOIRE (p. 26). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 23) ; *Associés* (p. 28) ; *Consécrations* (p. 28) ; *Pour les vases sacrés* (p. 29). — NOTRE COURRIER (p. 29). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (p. 30). — ACTIONS DE GRÂCES (p. 31). — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS (p. 32). — BIBLIOGRAPHIE.

POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(DU 15 AU 23 FÉVRIER)

I

L'unité des Catholiques

CETTE unité et cette concorde parfaite qui existe en Dieu entre le Père et le Fils est proposée en exemple à tous les Fidèles. Combien de fois Notre-Seigneur l'a-t-il recommandée à ses disciples ! Combien de fois l'a-t-il demandée en grâce à son Père dans ses longues prières de jour et de nuit ! Quel exemple il en a donné en se faisant tout à tous, et en faisant resplendir la même charité dans la vie et l'enseignement de ses Apôtres ! Que cette unité règne dans les intelligences et ce sera la charité. Vertu surnaturelle, elle sera toujours un don de Dieu, mais les hommes devront s'y disposer et y coopérer.

Le désir de Dieu est assurément que tous les hommes sans exception arrivent à cette unité des intelligences et des cœurs — puisque tous viennent de Lui et Lui doivent faire retour. Toutefois dans le discours après la la Cène, Notre Seigneur Jésus Christ prie d'une façon spéciale pour l'unité du Collège Apostolique — et de ceux qui auront le bonheur d'arriver à la foi.

L'Apôtre saint Paul, dans l'Épître aux Ephésiens iv, 1-6, décrit ainsi la pratique et les motifs de cette concorde parfaite : « Je vous prie donc instamment, moi qui suis prisonnier dans le Seigneur, d'avoir une conduite digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés, en toute humilité et douceur, avec patience, vous supportant mutuellement avec charité, vous efforçant de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il n'y a qu'un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés par votre vocation à une même espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, une foi, un baptême, un Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui agit par tous, qui est en tous. »

Ces recommandations étaient opportunes au temps où l'Apôtre enseignait les premiers Chrétiens. Le sont-elles moins aujourd'hui ? Non, hélas ! car les heures difficiles et troubles que nous traversons amènent des vues bien divergentes et parfois des discordes assez aiguës entre Catholiques sur les moyens de procurer le bien commun. D'une part, les aînés ont du mal à comprendre les aspirations et les intentions des plus jeunes, et de l'autre, les plus jeunes ont trop tendance à se fier à leur seul jugement.

Les uns et les autres sont exposés à ce défaut d'orgueil qui fit la perte de Lucifer. Plus il est caché, et plus il est dangereux. C'est lui qui divise entre eux les hommes,

et parfois les oppose au sentiment de l'Eglise elle-même sur des points essentiels.

Confions à saint Michel, pendant ce mois de Février, cette intention de l'unité parfaite des Catholiques — en lui demandant la lumière nécessaire aux âmes pour découvrir les dangers et inconvénients de l'orgueil — la force aussi, indispensable à qui veut s'engager dans la voie de cette vertu, source de paix et principe d'unité, qui s'appelle : l'humilité chrétienne.

L. B.

II

La Protection contre le prosélytisme musulman

Le Souverain Pontife nous convie à la prière pour que non seulement les individus, mais les nations elles-mêmes résistent au péril religieux créé par le prosélytisme musulman. S'il s'exerce depuis de longs siècles en Afrique, cette terre ne lui suffit pas. Il travaille dans les Indes, la Chine, la Nouvelle-Guinée et même depuis quelque temps au Japon.

Pour progresser, il copie nos associations de Jeunesse. Il se sert de tous les avantages matériels que les Gouvernements mettent bien plus à la disposition de ceux qui poursuivent un gain matériel qu'au service de ceux qui recherchent la vérité et le vrai bien des peuples. Il utilise avec un soin diabolique cet état de choses, grâce auquel les hindous ne peuvent s'élever à un état religieux et social meilleur sans embrasser la religion du Christ ou celle de Mahomet.

Et comme les Musulmans, dans presque toutes ces contrées, sont sensiblement plus nombreux que les Catholiques, comme souvent ils ne leur cèdent en rien pour le zèle, l'étude et la tenacité, force nous est de recon-

naître, non sans tristesse, l'avance qu'ils ont prise sur nos missionnaires — mais aussi avec joie la nécessité de sortir de nous-mêmes et de prier pour le renversement de cette situation au profit de Dieu et de ses Anges.

L. B.

Petit examen de conscience

Me suis-je mis en règle pour mon abonnement aux Annales ?

Ai-je parlé un peu autour de moi, non seulement du Mont Saint-Michel, de sa beauté et de ses charmes, mais encore de la dévotion à saint Michel ?

A combien de personnes dans mon entourage ai-je fait lire mon dernier numéro des Annales ?

Résolutions



Quelques formes traditionnelles de la dévotion à saint Michel

De toutes les dévotions envers le Grand Archange, la plus ancienne, puisqu'elle remonte à l'an 709 — et celle qui resta presque toujours la plus populaire — est sans contredit le *pèlerinage au Mont Saint-Michel*.

Le curieux et naïf trouvère du xii^e siècle, Guillaume de Saint-Pois, ne nous dit-il pas de Charlemagne :

Au Mont s'en va le bon roi de saison
A saint Michel faire son oraison.

Et le grand empereur n'était pas la première tête couronnée qui vint honorer saint Michel au-péril-de-la-mer. Après lui, rois de France et rois d'Angleterre, ducs de

Normandie et ducs de Bretagne, hauts dignitaires ecclésiastiques et civils, suivirent l'irrésistible courant qui entraînait les peuples empressés à rendre hommage à saint Michel en ce lieu où « il fit élection de domicile », comme le dit un annaliste.

Quelques historiens — laissons-leur ce titre — ont qualifié d'épidémie morale, cet empressement prodigieux des foules vers le Mont Saint-Michel.

Certain moine allemand du xv^e siècle, ennemi des pèlerinages, s'écriait : « Fole gens sont d'aler à Sainct Michiel aourer ». Il décriait ce que l'Eglise encourage ; il perdait sa peine.

Les Papes Alexandre IV, Jean XXII, Innocent VI, Urbain V, Eugène IV, Nicolas V, Pie II, Urbain VIII, pour stimuler le zèle des pèlerins, ouvraient en leur faveur le trésor des indulgences. Pie IX, Léon XIII, et leurs successeurs si dévots à saint Michel, ont usé envers les pèlerins du temps présent d'une libéralité plus large encore.

La Vierge Immaculée, apparaissant à Lourdes, demandait un sanctuaire et des pèlerinages. Saint Michel, en 700, n'agissait pas autrement, quand il demandait au saint évêque Aubert de lui édifier un temple sur la cime du Mont-Tombe.

Des pèlerinages, il en vint de tous les points de la chrétienté, mais surtout de France, et l'illustre évêque Daniel Huet les célèbre en ces vers :

Hinc opem rebus dubiis vocare
Francus, huc voti reus advolare
Gaudet ac grates Domino rependens
Visere templum. (1)

(1) Hymne de la Dédicace du Mont Saint-Michel, propre au diocèse de Coutances.

De nos jours le pèlerinage à la sainte montagne demeure la première des pratiques de dévotion envers saint Michel. On y vient pour répondre à l'appel de l'Archange. On y vient par fidélité à un passé douze fois séculaire. On y vient admirer le site et la Merveille. On y vient prier le Prince des Anges, vainqueur de Satan. On y vient prier pour les mourants, car il est le « peseur d'âmes », et pour les morts, car il introduit les âmes au Paradis. On y vient aux anniversaires de notre histoire nationale, mais aussi dans les heures graves de la France, dont il est le séculaire protecteur.

Donner son nom à l'*Archiconfrérie Universelle de Saint-Michel*, se ranger ainsi sous la bannière de l'Archange, s'inscrire parmi ses fidèles, se constituer le client de ce Prince tout-puissant, compte aussi parmi les pratiques louables du culte traditionnel.

Aujourd'hui, notre Archiconfrérie compte un nombre incalculable d'associés. Chaque mois nous en amène plusieurs centaines de nouveaux. Ils viennent non seulement des divers pays d'Europe, mais des deux Amériques, des Indes, de l'Afrique, de l'Australie. Partout on redoute l'emprise du démon ; partout on a foi à l'efficace protection de son céleste vainqueur.

Chaque semaine, à l'autel privilégié de Saint Michel, au pied de la statue d'argent, le Saint Sacrifice est célébré pour tous ceux, vivants et morts, qui ont donné leur nom à l'Archiconfrérie.

Chaque mois, une messe spéciale y est célébrée pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices, qui forment la phalange d'élite des âmes vouées au Saint Archange.

Consacrer les enfants à saint Michel, pour mieux as-

surer la protection de leur faiblesse et de leur innocence, devient une pratique de plus en plus appréciée. Les *Annales* publient chaque mois une longue liste de noms d'enfants des pays les plus divers, que la piété de leurs parents a voulu ainsi mettre à l'abri des maléfices du démon.

Une dévotion très en faveur, c'est encore celle du *chapelet de Saint Michel*.

Une pieuse croyance rattache l'origine de ce chapelet à une révélation particulière dont fut favorisée une personne nommée Antonia d'Astonac, en Portugal. Celle-ci eut une apparition du glorieux Archange : « Je veux, lui dit Saint Michel, que tu répètes neuf fois, en mon honneur, un Pater et trois Ave en union avec chacun des neuf chœurs des Anges. Tu termineras ces neuf salutations par quatre Pater, dont le premier en mon honneur, le deuxième en l'honneur de Saint Gabriel, le troisième en l'honneur de Saint Raphaël, le quatrième en l'honneur de l'Ange Gardien ».

L'Archange promet à ceux qui seraient fidèles à la récitation des neuf salutations, son assistance et celle des Saints Anges durant le cours de la vie, et, après la mort, la délivrance du purgatoire pour soi et ses parents. La Sacrée Congrégation des Rites recommande au peuple chrétien cette dévotion dans un décret rendu en 1851, et un rescrit du 8 sept. 1852.

La Neuvaine à Saint Michel est faite en commun, du 15 au 23 de chaque mois, mais peut se faire en particulier à toute autre date. Aucune formule de prières n'est

prescrite. Certaines, cependant, sont proposées en l'honneur de Saint Michel et des neuf chœurs des Anges.

Dans la neuvaine faite en commun au siège de l'Archiconfrérie, sont recommandées toutes les intentions qu'on a bien voulu nous confier, et fréquents sont les témoignages de reconnaissance qui nous disent l'efficacité de cette prière. Au témoignage du pieux archidiacre d'Evreux, M. Bourdoise, — le plus ardent apôtre des Saints Anges au XVII^e siècle — cette dévotion obtient « des grâces extraordinaires ». Par elle, il a vu arriver « des choses merveilleuses... et la puissance des démons ruinée en des choses d'importance ». Il atteste, en outre, que « c'est un moyen très efficace pour obtenir les secours du Ciel dans les calamités publiques et dans les besoins particuliers ».

Très riches en indulgences, et véritables sauvegardes de l'âme et du corps sont aussi la *médaille et le scapulaire de Saint Michel* .

La médaille opère des prodiges comparables aux merveilles attribuées à la célèbre médaille de Saint Benoît. Cette dévotion aux médailles n'est pas nouvelle dans l'Eglise, témoin celle que donna à Sainte Geneviève enfant Saint Germain d'Auxerre. Quant au scapulaire, il est l'insigne spécial de la Pieuse Union de Saint Michel, dont le siège est à Rome, dans l'église de Sant'Angelo in Pescheria.

Qu'ils se multiplient, c'est notre vœu, les foyers de la dévotion archangélique ! Que les paroisses, que les communautés aiment et fêtent le tout-puissant vainqueur de Satan ! Que les foules priantes viennent et se succèdent ici, implorant saint Michel « au péril de la

mer », pour elles-mêmes et pour la paix du monde. Le souvenir des bienfaits reçus excite la confiance pour les faveurs à obtenir.

Aurions-nous moins de foi, moins de ferveur que nos ancêtres ? Aurions-nous moins besoin qu'eux de l'assistance de l'Archange ? *Sancte Michaël Archangele, defende nos in praelio, ut non percamus in tremendo iudicio !*

Memento

MESSES. — *Chaque lundi du mois de Février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.*

Samedi 8 Février, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de Saint Michel (et à 7 heures autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée: 4, 11, 18, 25, 29 Février, 3, 10, 17, 24, 29, 31 Mars.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN FÉVRIER. — 1^o *Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre Neuvaine et dans les mêmes conditions.* — 2^o *Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel.* — 3^o *Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel.*

Conditions ordinaires.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE DE MARS. — *Intention principale : L'Esprit de foi dans le travail.* — *Intention missionnaire : La Protection morale des ouvriers indigènes dans les usines.*

Un point d'histoire

Un de nos abonnés a eu l'obligeance de nous envoyer la communication suivante :

« Dans un manuscrit du XII^e siècle, dont je viens de me rendre acquéreur, se trouve une série de récits des miracles de la Sainte-Vierge. Or, l'un d'eux vise le Mont Saint-Michel. Voici le texte, tel qu'il nous est communiqué :

« Est in alia ecclesia in honore sancti Michaelis in monte qui dicitur Tumba, in periculo maris. In hac monachorum multitudo sub regulari instructione famulato Deo. Contigit autem quodam tempore ut succenderetur ipsa ecclesia : divino judicio fulgure de cælo in ea cadente. Erat autem ibi imago quodam dicentur (?) ex ligno fabricata, in sancte Dei genitricis veneratione : habens super capud suum in modum vitre velamen. Igitur ignis al locum cum venisse ubi erat imago illa : omnia quæ circa eam erant combussit. Ipsam vero imaginem quasi expavescens omnino intactam reliquit ita ut etiam velamen candidum quod gestabat in capite. Odore fumi non valere (?) aliquatenus obscuratur. Evasit etiam ab igne juxta flabellum dependens pavonis, quem erat imixtum (?) ipsi imagini. Digna prosus ostensa sunt miracula quod (?) illi imaginem ignis tangere non valuitque corpore et mente semper virgo permanens carnis concupiscentiam nullatenus scivit (?). Si (cum) ipsa dei genitrix imaginem suam ut diximus ab igne defendit ostendens quod sibi servientes ab igne eterno liberare facillime possit.

« Il serait curieux de rechercher si dans les chroniques de Dom Huynes ou de Robert de Thorigny ce texte ou ce miracle sont reproduits ».

En remerciant notre correspondant, nous répondons à sa question : ce miracle est connu. Voici le récit qu'en donne Dom Jean Huynes, dans son *Histoire générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel* (1) :

« L'an mil cent douze, le vint cinquiesme d'apvril, le vendredy de la sepmaine de Pasques, lorsque les religieux chantoient matines... le tonnerre qui tombe ordinairement sur les lieux les plus hauts et plus proches de la moyenne région de l'air, tomba sur ce monastère et réduisit en cendres toute l'église et les lieux réguliers, laissant les voutes, piliers et murailles à découvert. En cet accident on remarqua deux choses dignes d'admiration, la première est que ce feu n'endommagea nullement les maisons de la ville, laquelle est presque dessous ce monastère. La seconde est qu'on trouva dans la chapelle des trente cierges qui n'est plus, où le feu avoit tout consommé ce qu'il avoit rencontré de combustible, l'image de la glorieuse Vierge, laquelle est de bois, sans avoir receu aucun dommage des flammes, voire mesme le linge qui estoit dessus son chef et le rameau de plumes qu'elle avoit en sa main furent trouvez aussy entier et aussy beau qu'auparavant. Cette image se voit encore sur l'autel de Notre-Dame sous terre ».

(1) Troisième Traicté, chapitre neuviesme, de Roger second, onziesme abbé (édition de Robillard de Beaurepaire, Rouen 1872, t. I, p. 164).



La Vie de l'Œuvre

ZELATEURS. — A reçu le Diplôme : Sœur Barret.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Décembre 1935 au 15 Janvier 1936, 285 nouveaux associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Décembre 1935 au 15 Janvier 1936, 108 enfants ont été consacrés à Saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Paul Muzelli ; Fernand Patin ; Gilles Dulhel ; Denise Livet (*Roanne*) ; Serge Hamon ; Gisèle, Yves et Germaine Crocq (*Janzé*) ; Anne et Denis Larquet (*Braine*) ; Jacqueline et Jean Defoug (*Nicot*) ; Marie Defoug (*Laon*) ; Raphaël Hainsselin (*Maignelay*) ; Michel Renou (*Bouin*) ; Marcel Blanc (*Bourges*) ; Marie Bellavaire ; Alain Besnard (*Nantes*) ; Marie-Thérèse Garreau (*Tennie*) ; Léoncito Sougarret (*Ercilla*) ; Marie Mermet (*Saint-Chamond*) ; Michel Rouanet ; Denis Ruffel (*Les Baraques de Linoubie*) ; Michel Dion (*Saint-Saturnin de Limet*) ; Henri Puerbette (*Le Havre*) ; Pierre Flahaut ; Jean Bru (*Noisy-le-Grand*) ; François Py (*Mèze*) ; Hubert Leroux (*Tancigné*) ; Renée Ferchaud (*Martigné-Briand*) ; Annie Guilbault (*Tigné*) ; Michel Lelièvre (*Coutances*) ; Anne-Marie Marcq ; Hubert Laurain (*Sorcy*) ; Yvonne Lelong ; Simone Hans ; Simone Martel (*Tourlaville*) ; Cécile Pelotin ; Jeanne Gouhier (*Cherbourg*) ; Arlette Laurents ; Colette Massieu ; Ginette, Solange, Madeleine, René, Henri et Raymond Dumont ; Yves Bazire ; André Lepleux ; Hubert Baucher (*Bayeux*) ; Emmanuel de Coutard (*Paris*) ; Michel Goubin (*Saffré*) ; René Mathieu (*Domèvre*) ; Eugène Hétet (*Brennilis*) ; Odette et Lucien Bourhis (*Kerzalan*) ; Jean Dubois (*Nailloux*) ; René et Bernard Debrun (*Villefranche*) ; Jean-Marie des Gachons (*La Chaussée-sur-Marne*) ; Albert Besnard (*Saint-James*) ; Jean-Pierre Besnard (*Selzaète, Belgique*).

Eugenija Adaškevičaitė ; Joana Alkaitė ; Albinas Baranauskas ; Jonas Beržinskas ; Janina Blažytė ; Alfonsas Čekaitis ; Vytautas Čepokas ; Jurgis Danisevičius ; Kurtas Galinaitis ; Antanina

Girdauskaitė ; Vladas Gintneris ; Vytautas Jakelaitis ; Vytautas Jurevičius ; Anelė Jašinskaitė ; Vladas Kinka ; Stasys Kilikauskas ; Rišardas Krulevskis ; Jonas Klumbokas ; Eivyra Liaudinskaitė ; Birutė Lietuvninkaitė ; Adelė Likinevičaitė ; Jonas Mališka ; Kazimieras Milišauskas ; Jonas Miliauskas ; Vytautas Norkeliūnas ; Henrikas Norvaišis ; Algirdas Pauliukaitis ; Povilas Piešina ; Aldona Pupiūė ; Vincas Rutkauskas ; Gediminas Rusinas ; Algirdas Saleševičius ; Stasė Savickaitė ; Karolina Savickaitė ; Birutė Smolskaitė ; Elena Songailytė ; Beatriča Stančikaitė ; Juozas Šarkauskas ; Algimantas Šulšauskas ; Sigitas Trepėnaitis ; Irena Vasauskaitė ; Juzė Vaičiūnaitė ; Aldona Viliušytė ; Bronius Vereckis ; Romualdas Vysniauskas ; Česlovas Zalevskis ; Lucija Zubrickaitė ; de Kybartai Lithuanie.

POUR LES VASES SACRÉS. — Reçu une pièce d'or et une alliance, doux et précieux souvenirs. Merci.

NOTRE COURRIER

C. Mc. Ihenny
St. Mary's
Dandenon Road
St. Kilda S. 2

Victoria Australie

« Très Cher Directeur,

« Nous sommes très heureux de vous donner les nouvelles de notre très aimé St Michel, qui prend possession de l'Australie. J'ai envoyé les petites feuilles de propagande dans tous les coins du pays, et je reçois en retour de nombreuses lettres attestant les grâces reçues par sa puissante intercession et protection. Il y a aussi de nombreuses conversions et des retours à Dieu d'âmes égarées. Notre récent Congrès a montré ce résultat, surtout parmi les hommes. Notre désir est maintenant d'élever un sanctuaire en son honneur, où ses dévots pourront venir le prier chez lui. Notre Chef de la justice est fier d'être Chevalier de St Michel. Un jour, nous pourrons peut-être visiter votre pays, quand le change sera meilleur, et déposer nos offrandes au pied de S. Michel. Tous ses fidèles, en Australie, récitent chaque jour le chapelet de S. Michel et les autres prières. Vaste comme le monde est notre ambition pour le glorieux St Michel.

« Nos souhaits de bon Noël ».

Chronique du Mont Saint-Michel

Pour les Montois, Noël est une fête plus grande encore que celle de Pâques. Ils ne sont point hérétiques pourtant ; ils n'ignorent même pas les règles et préséances liturgiques, mais ils n'ont, à cette date, aucun souci venant de leur accueillante charité pour leurs hôtes. Si d'aventure il s'en présentait, plus avisés que les hôteliers de Béthléem, ils les accueilleraient avec leur empressement coutumier. Mais Noël est fête de famille : on la passe chez soi, et nos gens en profitent pour venir simplement réparer par leurs adorations l'erreur professionnelle de leurs devanciers juifs, qui manquèrent la belle affaire en n'ouvrant point toutes grandes les portes de leur maison à Joseph et à Marie.

Ainsi en fut-il en 1935. C'était prévu. Nul ne se fit donc trop prier pour préparer une messe de minuit et des offices du jour qui soutiendraient comparaison avec ceux de toute autre paroisse plus populeuse ou moins affairée. Les pêcheurs ont bonne voix. Les commerçants aussi. Que leur curé les invite, et aussitôt ils répondent présent, et sont prêts à payer de leur personne.

L'usage veut qu'aux Vêpres de Noël ait lieu la cérémonie de la Sainte Enfance. Date bien mauvaise, penserez-vous : il fait si froid ! Détrompez-vous, profanes : chez nous la température n'est jamais rigoureuse. Alors on en profite et Noël devient un jour idéal pour conduire les petits à la Crèche et leur apprendre la charité en leur montrant Jésus leur ami, leur protecteur et leur modèle.

L'année s'acheva dans le calme qui convenait. Janvier apporta d'un peu partout les nouvelles des inondations. Tout en compatissant aux angoisses d'autrui, les Montois « au-péril-de-la-mer » pensaient-ils à remercier saint Michel qui les protège de tels fléaux ?

Moins impétueux que le cours des torrents au cœur de l'hiver, mais bienfaisant, le mince filet des visiteurs-pèlerins continua de couler sans interruption : de petits groupes familiaux, ennemis des grandes foules, épris de paix et de solitude, quelques prêtres — tel curé-doyen surtout, qui, au jour de son installation, s'était pieusement recommandé au patronage de

saint Michel et voulut que sa première sortie dans le Canton fût un pèlerinage au saint Archange.

Le courrier du Jour de l'An nous a apporté les vœux des amis de saint Michel. Il s'en trouve, Dieu merci, en nombre considérable, dans les cinq parties du monde. Le présent numéro des Annales nous signale quelques-uns des fruits admirables de cette dévotion jusqu'en Australie. Nos amis de là-bas ne peuvent venir prier « chez lui » d'Archange : ils y songent cependant. D'autres viendront de moins loin qui sauront utiliser les trains de pèlerinage circulaires à l'aller ou au retour de Lourdes ou Lisieux, car l'heure n'a pas sonné où l'on pourra cesser de recommander la France à saint Michel.

Signalons enfin l'abondance extrême des intentions qui nous ont été recommandées pour la Neuvaine mensuelle et redisons à chacun des demandeurs combien il nous a été et combien nous sera agréable de plaider leurs causes devant l'Archange, en attendant qu'eux-mêmes puissent venir le remercier dans son sanctuaire.

15 Janvier 1936.

L. B.

ACTIONS DE GRACES

DECLARATION. — Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.

Hautes-Alpes : Mme M. vous prie de célébrer une messe de reconnaissance à saint Michel pour une heureuse naissance et Mlle L. D. également une messe : promesse réalisée. **Mlle M.** — **Aude** : Veuillez m'adresser des formules d'exorcismes : j'ai obtenu par la récitation de cette prière de nombreuses grâces de préservation et de protection. **S.** — Je vous adresse mon offrande pour la verrière en remerciement à saint Michel d'une grâce obtenue. **Mme P.** — **Calvados** : Malgré certaines épreuves au cours de l'année qui s'achève je veux cependant manifester notre reconnaissance à saint Michel pour sa protection très spéciale. **A. L.** — **Côte d'Or** : En renouvelant mon abonnement aux Annales je vous adresse les honoraires de deux messes d'actions de grâces, la 1^{re} pour remercier saint Michel de sa protection sur nous pendant l'année écoulée ; la 2^e en l'honneur de saint Michel et de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, selon promesse faite, en actions de grâces, d'une bonne guérison obtenue par leur intercession, veuillez aussi faire brûler un cierge. **Mme M.-D.** — **Eure-et-Loire** : Une messe de reconnaissance à saint Michel pour grâces reçues. **Vve Le D.** — **Ille-et-Vilaine** : Merci à saint Michel d'une grande grâce obtenue. **Vve S.** — **Loiret** : Au montant de mes

abonnements pour les années 1935 et 1936, je joins les honoraires d'une messe d'actions de grâces. *Vve P* — **Loire Inférieure** : Veuillez s. v. p. célébrer une messe d'actions de grâces. *G.* — **Manche** : Aux honoraires d'une messe d'actions de grâces, j'ajoute une offrande en reconnaissance à saint Michel pour l'aide qu'il a bien voulu m'accorder. *R. L.* — **Morbihan** : Je vous adresse une petite offrande pour remercier saint Michel de nous avoir protégés. *Dr A. P.* — **Pyrénées-Orientales** : Mlle V. remercie le saint Archange pour grâce obtenue. *A. P.* — **Rhône** : J'ai promis de faire mon possible pour faire connaître le grand bienfait de la prière de l'exorcisme qui a adouci les derniers instants et la mort de mon mari, désirant propager cette prière je vous serais reconnaissante de m'en faire envoi d'une certaine quantité. *M. T.* — **Sarthe** : Ma santé est meilleure, veuillez en remercier saint Michel. *M. B.* — **Seine** : En reconnaissance à saint Michel pour grâces obtenues, ci une modeste offrande. *X.* — Je viens renouveler mon abonnement aux Annales et dire ma reconnaissance à saint Michel. *Marie B.* — Je remercie saint Michel pour sa grande protection dans un danger. *J. G.* — **Seine-Inférieure** : Je vous adresse une modeste offrande pour un petit morceau de la verrière, afin de remercier saint Michel des grâces accordées. *R. R.* — **Vosges** : Reconnaissance à saint Michel. *A. S.* — **Suisse** : Une messe en l'honneur de saint Michel en remerciement des grâces obtenues pendant l'année et aussi pour une neuvaie de lampes devant son Autel. *L. V.*

Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Calvados. — HÉROUVILLE : Le cher Frère Aubérien, *des Écoles chrétiennes.* — BAYEUX : Mme Couëtoux. — Cher — JUSSY-CHAMPAGNE : M. Pierre Lambert Millet. — **Côtes du-Nord.** — SAINT-BRIEUC : Mlle Marie Videment, *très dévouée zélatrice.* — Eure. — HARCOURT : M. Paul Trinquet ; Mme Léontine Trinquet. — **Haute-Garonne.** — TOULOUSE : M. Ernest Crénon. — **Hérault.** — MEZE : Mme Madeleine Barlière. — **Ille-et-Vilaine.** — PARAMÉ : Mme Denis. — **Loire-Inférieure.** — NANTES : Mme Joron. — **Manche.** — SARTILLY : M. l'abbé Louaye. — LITHAIRE : M. l'abbé Leguillochet, *curé.* — TORIGNY-SUR-VIRE : M. l'abbé Bazire. — **Coutances.** : Sœur Lucie, *fille de la Charité* ; Sœur sainte Florence, *religieuse du Sacré Cœur.* — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE : Sœur Jean de Matha et Sœur Marie Calixte, *religieuses des Écoles Chrétiennes de la Miséricorde.* — CHERBOURG : Mlle Marie Galais. — SAINT-LO : Sœur Marie Vichard, *religieuse du Bon Sauveur.* — SAINT LAURENT DE TERREGATTE : Mme Marie Fromentin, veuve Bachelot. — **Morbihan.** — RIANTEC : Mme Danigo. — **Pyrénées Orientales.** — PERPIGNA : Mlle Marie Gaillard. — **Seine-Inférieure.** — YVETOT : Mme Cornu, Mlle Séry. — CAUDEBERC LES ELBEUF : Sœur Saint Florentin, *des religieuses du Sacré Cœur de Coutances.* — **Vienna.** — SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ : M. l'abbé Bonneau. — **Ile de Madagascar.** — DIÉGO-SCARBEZ : M. Raphaël Bomo. — **Grande Bretagne.** — LONDRES : Mme Amélaïde Hautot. — **Irlande.** — DUBLIN : M. Oscar Arkle. — **Canada.** — SAINT-HYACINTHE : Sœur Alexandrine Mongean.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsented eas in Lucem Sanctam !*

Le Gérant : FR. SIMON.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr Buguet et l'œuvre de Montligeon, par l'abbé Eugène LABELLE. — 400 pages. — 12 illustrations. — Prix : 16 fr. 25, aux bureaux de l'œuvre expiatoire à La Chapelle Montligeon et chez Tolra, Editeur, 28, rue d'Assas, Paris-6^e.

L'Archiconfrérie de saint Michel, le peseur d'âmes, a une sœur : l'Archiconfrérie de l'œuvre expiatoire de Montligeon. Un lien mystique les unit. Celle-ci poursuit en effet la délivrance des âmes du Purgatoire que le puissant Archange est supplié de conduire dans la sainte lumière.

Créée, il y a un demi-siècle, par un humble prêtre au zèle apostolique, à la vie dévorante d'activité, elle a connu des origines à nos jours un développement extraordinaire. Celui qui la conçut, Mgr Buguet, pensait sans cesse à l'immense détresse des âmes dont nul ne se souvient sur terre, et voulait une croisade de délivrance par la prière qui serait profitable aux défunts et à ce monde en l'arrachant à son matérialisme par la pensée de ses morts. Il recommandait très souvent la dévotion au Grand Archange.

Le livre de M. l'abbé Labelle nous présente la vie et l'œuvre de ce prêtre qui sut faire d'un petit bourg obscur de France la capitale de la prière pour les Morts. Ceux qui le liront y trouveront plaisir et profit.

L. B.

Edition du Monastère du Précieux Sang, des Trois Rivières, Canada. — Une mystique Canadienne. — Son œuvre. — Ses vertus. — *Mère Catherine-Aurélié du Précieux Sang*, par une religieuse du Précieux Sang.

Pourquoi garder dans les archives ou restreindre au patrimoine d'une seule famille religieuse, l'édification de toute une vie consacrée avec ferveur à l'apostolat de la prière et du sacrifice ? Chez nos sœurs du Canada, on a pensé qu'il valait mieux pas — et on a eu raison de présenter dans un travail bien ordonné, clair et judicieux, la vie d'une de celles qui ont le mieux marché sur les traces de vertu des Vénérables Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys et Catherine de Saint-Augustin. Cette vie est celle d'une mystique prédestinée à la Croix. A peine âgée de 4 ans, Catherine faisait déjà profession de « cyrénéenne ». D'ordinaire, comme le regrettait Newman, les biographes vernissent et font la place large aux suppositions. En lisant cet ouvrage, le lecteur verra avec plaisir qu'on a laissé le plus possible parler, écrire et agir Mère Catherine-Aurélié du Précieux Sang, et il en saura gré à qui de droit.

L. B.

LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S^t-MICHEL

Du 1^{er} au 29 février 1936.

DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERES				DATES	ARRIVÉE au Mt St-Michel		PLEINES MERES			
	matin	soir	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	soir	matin	hauteur	soir	hauteur
	h. m.	h. m.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.		h. m.	h. m.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
Fév.							Fév.						
1 S	11.58	94.5	16 D	11.04	8.65	23.40	8.55
2 D	0.42	92.5	13.32	9.10	17 L	12.26	8.35
3 L	2.20	93.5	15.4	9.30	18 M	1.19	8.60	14.10	8.65
4 M	3.43	98.5	16.16	9.85	19 M	2.54	9.15	15.32	9.35
5 M	3.15	3.45	4.46	10.55	17.13	10.45	20 J	3.30	4.05	10.10	16.32	10.35
6 J	4.05	4.25	5.36	11.15	17.56	10.95	21 V	3.50	4.5	4.59	11.20	17.22	11.35
7 V	4.45	5.05	6.17	11.55	18.35	11.30	22 S	4.25	4.40	5.45	12.05	18.8	12.05
8 S	5.20	5.35	6.51	11.75	19.3	11.45	23 D	5.	5.20	6.29	12.70	18.49	12.60
9 D	5.55	6.10	7.24	11.80	19.39	11.50	24 L	5.40	6	7.10	13.10	19.39	12.80
10 L	6.25	6.40	7.54	11.70	20.7	11.46	25 M	6.20	6.40	7.50	13.10	20.9	12.65
11 M	6.55	7.05	8.20	11.45	20.33	11.10	26 M	7	7.15	8.28	12.75	20.45	12.15
12 M	7.15	7.30	8.46	11.10	20.59	10.75	27 J	7.30	7.50	9.02	12.	21.22	11.45
13 J	7.45	8.05	9.12	10.60	21.26	10.15	28 V	8.10	8.30	9.40	11.15	22.2	10.50
14 V	9.41	9.95	21.56	9.55	29 S	9.	9.30	10.25	9.90	22.54	9.45
15 S	10.15	9.20	22.36	8.95							

LES PLUS BELLES MARÉES : 22, 23, 24, 25 et 26 février.

Observations. — L'heure indiquée dans ce tableau est l'heure *solaire*. L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

Chemins de Fer Normands

DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(Service d'Autobus)

DÉPARTS DE PONTORSON : 7 h. — 8 h. 25. — 11 h. 15. — 12 h. 50.
— 14 h. 20. — 16 h. 55. — 17 h. 55.

DÉPARTS DU MONT SAINT-MICHEL : 7 h. 30. — 9 h. 40. — 12 h. 10.
— 13 h. 55. — 16 h. 20. — 17 h. 20. — 18 h. 15.